



#### Renseignement

##### **BASTIA**

☎ 04 95 31 36 41

##### **CORTE**

##### **CORTI**

☎ 04 95 46 29 27

##### **L'ILE ROUSSE**

##### **L'ISULA**

☎ 04 95 60 01 69

##### **CALVI**

☎ 04 95 65 47 38

##### **GHISONACCIA**

##### **A GHISUNACCIA**

☎ 04 95 56 07 50

##### **AJACCIO**

##### **AIACCIU**

☎ 04 95 10 64 00

##### **PORTO-VECCHIO**

##### **PORTIVECHJU**

☎ 04 95 70 42 39

##### **PROPRIANO**

##### **PRUPIÀ**

☎ 04 95 76 39 72

Chaque candidat est  
« acteur » de sa  
formation :

- il s'investit  
personnellement pour  
atteindre son objectif,

- il est autonome dans  
l'organisation de son  
travail,

- il s'implique dans le  
travail de groupe,

- il prend la parole et se  
positionne dans les  
différents thèmes abordés,

- il participe aux  
recherches, débats,  
exposés, mises en  
situation,

- il fournit un travail sérieux  
et régulier.

## METTRE EN PLACE LE DOCUMENT UNIQUE (DU) DANS SON ENTREPRISE/ORGANISATION

### PUBLIC

Tout dirigeant d'entreprise, chargé de prévention,  
membre de CHSCT

### OBJECTIFS

Être capable de rédiger, pour son entreprise, le  
document unique d'évaluation des risques  
professionnels conformément à l'article L 230-2 du  
Code du Travail

### PROGRAMME

**Durée** : 2 jours en continu (14 heures).

**Participants** : de 4 à 12 stagiaires maximum

- Faire le point des connaissances des participants en matière de prévention des risques professionnels.
- Introduction sur les risques professionnels.
- Statistiques et processus AT/MP.
- Les textes réglementaires et les principes généraux de prévention.
- Le document unique.
- Choix des unités de travail.
- Techniques de recherche en prévention.
- Identification des métiers dans l'établissement.
- Clarification des exigences, accidents, nuisances d'une activité de travail.
- Exigences requises pour les métiers.
- Famille de risques.
- Proposition d'une fiche métier tenant compte des exigences et des risques.
- Les méthodes d'identification et d'évaluation des risques en vue de leur classement.
- Construire les grilles de risque en établissant critères de fréquence, de gravité et de probabilité.
- Les documents utiles à la prévention des risques et à la rédaction du Document Unique.
- Proposition d'actions de prévention.

### METHODES PEDAGODIQUES

Exposés interactifs, travaux de groupe, étude de cas.

### COÛTS

- Au niveau individuel : 200 € par personne/jour ;  
Soit 200 € X 2 jours : 400 € - Minimum 4 personnes.
- Au niveau collectif : 115 €/heure groupe ;  
Soit 115 € X 14 Heures : 1610 € pour 2 jours.